

LICENCES 2021

IMPORTANT

Modifications des catégories Jeunes :

- JUNIOR 17 - 16 - 15 ans années 2004 à 2006
- CADET 14 - 13 - 12 ans années 2007 à 2009
- MINIME 11 - 10 - 9 ans années 2010 à 2012
- BENJAMIN moins de 9 ans années 2013 et après

INFORMATIONS CERTIFICATS MEDICAUX

RAPPEL CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

- Pour tout nouveau licencié 2021
- Pour tout licencié n'ayant pas pris de licence en 2020
- Pour tout licencié ayant un certificat de 3 ans ou plus (2018)
- Pour tout licencié ayant répondu oui à une question au questionnaire de santé

Rappel : les certificats médicaux produits pour l'obtention de la licence sont valables 3 ans sous réserve de continuité de la licence.

Les licenciés doivent **OBLIGATOIREMENT** renseigner le questionnaire et le document joint en attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. A défaut, ils doivent fournir un certificat médical datant de moins d'un an. cf Code du Sport Article A. 231-1 et son Annexe II-22.

- Le certificat médical ou l'attestation doit être adressé, par le club, en copie au Comité Départemental. **Le questionnaire de santé, document personnel et confidentiel, ne doit pas être présenté ni conservé au club. Seule l'attestation doit être produite ou le certificat médical en fonction des situations.**

RENOUVELLEMENT DE LICENCE (2020 à 2021)

Fournir :

1. Formulaire prise de licence,
2. Un certificat médical datant de moins d'un an ou attestation questionnaire de santé*.

Junior passant en catégorie senior : fournir une photographie d'identité récente.

POUR LES MUTATIONS INTERNES

Fournir :

1. Formulaire prise de licence,
2. Un certificat médical datant de moins d'un an ou attestation questionnaire de santé
3. Feuillet de la mutation.

Junior passant en catégorie senior : fournir une photographie d'identité récente.

POUR LES MUTATIONS EXTERNES

Fournir :

1. **Formulaire prise de licence,**
2. **Un certificat médical datant de moins d'un an ou attestation questionnaire de santé**
3. **Feuillet de la mutation validé par le comité de départ,**
4. **Une photographie d'identité récente.**

Junior passant en catégorie senior : fournir une photographie d'identité récente.

POUR LES NOUVEAUX LICENCIÉS ou REPRISE LICENCE APRES UNE OU PLUSIEURS ANNEES :

Fournir :

1. **Un certificat médical datant de moins d'un an,**
2. **Une photocopie de pièce d'identité ou du livret de famille,**
3. **Un justificatif de domicile de moins de trois mois,**
4. **Une photographie d'identité récente,**
5. **Une autorisation parentale pour les mineurs.**